

# Au fil de l'eau

## FRÉMUR

### Edito

Dans la reconquête de la qualité de l'eau, la loi a inscrit à propos du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, qui permet de décliner le SAGE, un principe fondamental : "Réussir la concertation avec les agriculteurs".

C'est vrai, les agriculteurs occupent, entretiennent et mettent en valeur la grande partie du territoire rural, ils sont donc les interlocuteurs et acteurs prépondérants.

Cependant, les autres catégories de la société : collectivités, particuliers, urbains, sont concernés car l'utilisation des pesticides par exemple, relève à 50 % de leur comportement.

Donc il faut réussir la concertation avec tous les acteurs de la société. Le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Emeraude s'y emploie sur le bassin versant du Frémur. Bérangère Hennache est l'animatrice passionnée pour atteindre des résultats significatifs grâce à une pédagogie active et concrète conduite sur le terrain avec la ferme conviction que les agriculteurs donnent l'exemple.

Il faut donc communiquer les résultats, divulguer les nouvelles pratiques qui ont fait leurs preuves pour une adhésion de plus en plus large à cette démarche fondamentale qui réconcilie développement économique et social, et respect de l'environnement. Ce bulletin d'information fera donc le lien entre les hommes et permettra aussi l'échange des points de vue.

Si la société façonne l'homme, il faut se convaincre que, au départ, c'est l'homme qui fait la société ; son comportement est donc à la base du progrès ou du déclin. Or nous croyons à la perfectibilité des sociétés humaines.

Michel ESNEU  
Président du SMPEPCE

### ➔ Qu'est ce que le bassin versant du Frémur ?

Le bassin versant du Frémur est le périmètre sur lequel tombent les eaux de pluie qui alimentent le cours d'eau par filtration ou ruissellement. Il ne s'agit donc pas d'une limite administrative mais bien d'une zone géographique regroupant plusieurs communes.

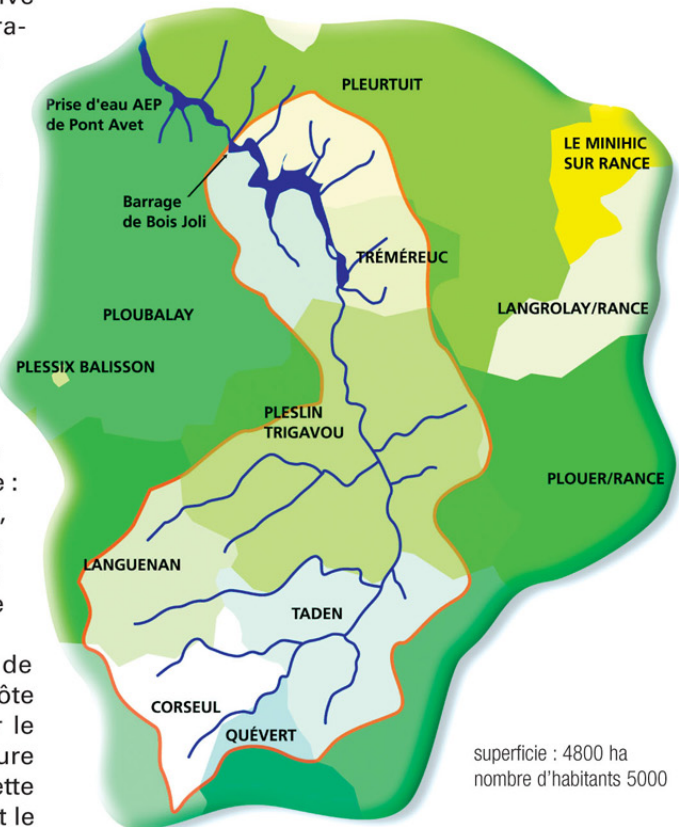
#### A quoi sert-il ?

Définir un bassin versant, c'est identifier la zone sur laquelle on doit travailler pour limiter les pollutions du cours d'eau concerné.

#### Qu'y fait-on ?

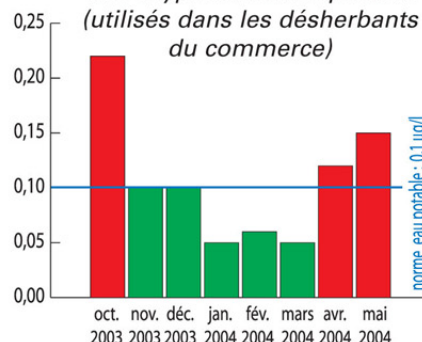
Avant de rejoindre le Frémur, les eaux de pluie ruissellent et emportent les polluants présents dans la terre : pesticides, matières organiques, nitrates, phosphates, etc... Cette pollution dégrade la qualité de l'eau du Frémur qui est pompée puis traitée pour être distribuée. C'est pourquoi, le Syndicat de Production des Eaux de la Côte d'Emeraude a décidé de rallier le programme Bretagne Eau Pure pour réduire les effets de cette pollution dont les causes sont le

plus souvent liées aux activités humaines : agriculture, routes, eaux usées, désherbages des jardins... Toute la population située sur le bassin versant du Frémur est donc concernée. Elle est invitée à s'impliquer.

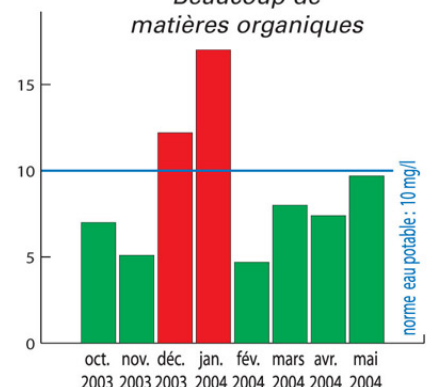


### ➔ La qualité de l'eau du Frémur avant traitement (Station de Trémereuc)

Des Glyphosates en quantité (utilisés dans les désherbants du commerce)



Beaucoup de matières organiques



# Pour l'eau...



## Le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Emeraude

Ce syndicat intercommunal assure la fourniture d'eau potable aux collectivités qui y adhèrent. Sur le bassin versant du Frémur, il assure la production d'eau potable à l'usine de Pont-Avet pour la ville de Saint-Lunaire, la ville de Dinard, et le Syndicat intercommunal de la Rive gauche de la Rance. Ce dernier est le syndicat de distribution d'eau sur les communes de Pleurtuit, Saint-Briac sur Mer, La Richardais, Le Minihic sur Rance et Langrolay sur Rance.

Mais qui dit eau potable, dit contrôle et protection. Le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Emeraude contrôle donc la qualité de l'eau produite. Il se doit aussi de la protéger des pollutions. C'est pour cela que le bassin versant du Frémur est classé prioritaire dans le cadre du programme "Bretagne Eau Pure", pour limiter l'apport de polluants dans l'eau.



## Qu'est ce que le programme Bretagne eau pure ?

La Bretagne a besoin d'une "eau pure". Cette eau est aujourd'hui polluée par les désherbants, les nitrates, les phosphates... Outre le problème de santé publique qu'elle induit, la qualité de l'eau est devenue un enjeu fondamental pour le développement économique, l'aménagement du territoire et le respect de l'environnement. L'ensemble des partenaires financiers institutionnels (l'Etat, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les Départements, la Région et l'Europe) s'est mobilisé pour créer un programme d'actions. Sur le terrain, ce programme est repris par un syndicat d'eau, une association, une communauté de communes etc. A l'échelle d'un bassin versant problématique, des objectifs de restauration de qualité d'eau sont définis. La démarche Bretagne eau Pure privilégie le dialogue et la concertation. Comme tout le monde est concerné, chacun est incité à s'engager de manière volontaire et responsable. Les agriculteurs pour réduire les teneurs en nitrates, phosphates, matières organiques ; mais aussi les communes et les particuliers pour limiter la pollution par les pesticides et les matières organiques. Aujourd'hui en Bretagne, une démarche Bretagne eau Pure est lancée sur 45 bassins versants.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : <http://www.bretagne-eau-pure.org>

### CONCOURS : DESSINE-MOI UN LOG'EAU

Les écoles du bassin versant sont invitées à s'inscrire à ce grand concours qui a pour thème le dessin du logo du syndicat d'eau de la Côte d'Emeraude. Les enfants de CE2, CM1 et CM2 seront sensibilisés aux problèmes de l'eau sur le bassin versant et pourront exprimer leur talent d'artiste. Le meilleur dessin sera retenu et la classe sélectionnée sera récompensée !

### DATE À RETENIR

- 28 Août > Comice agricole à Plouër sur Rance
- 10/12 Septembre > Fête de la terre et de l'eau à Plumaudan : Concours de labour, animations pour tous.



## ➔ Les agriculteurs agissent et s'engagent



Le bassin versant comprend 42 exploitations agricoles. Les agriculteurs sont fortement impliqués dans la protection de l'eau puisque leur activité peut présenter un risque pour sa qualité. Ils ont donc été sollicités par le syndicat qui souhaite les associer à de nombreuses initiatives. La plupart ont signé des engagements de progrès agronomiques pour mieux utiliser les pesticides et mieux gérer la fertilisation de leurs parcelles. L'objectif est de limiter la présence de pesticides, de nitrates et de phosphates dans l'eau.

Dès la première année 2 agriculteurs sur 3 ont accepté d'adapter leurs pratiques à l'environnement et s'y sont engagés par écrit. Il faut maintenant attendre les premiers résultats.

Beaucoup mettent aussi aux normes leur fosse à lisier.

## ➔ Les communes se mobilisent



Les 8 communes du bassin versant sont, elle aussi, concernées. Deux d'entre elles ont déjà signé des chartes pour une meilleure utilisation systématique des désherbants. Certains employés communaux ont déjà été formés. Ces communes cherchent également des méthodes de substitution à l'utilisation des désherbants chimiques. Des travaux sur l'assainissement sont actuellement en cours sur les communes du bassin versant.

## ➔ Et les particuliers !

Vous avez une pratique de désherbage particulière chez vous ? Contactez-nous pour nous faire partager votre expérience.

## Ploubalay : une autre façon de désherber le maïs

*Michel Armange a essayé plusieurs produits et plusieurs techniques pour désherber son maïs. Sa parcelle de 10 hectares à la Ville Goujon a été divisée en 7. Il a testé notamment le traitement chimique suivi d'un désherbage mécanique. Cette technique permet d'utiliser moins de produit.*

*De nouveaux mélanges de désherbants moins polluants pour l'eau ont aussi été utilisés. Les résultats sont encourageants. L'eau et l'agriculteur s'y retrouvent !*

*"Un binage est moins honoreux mais il faut avoir la volonté de le faire". Les particuliers qui le désirent peuvent visiter cette parcelle.*



## Pleslin-Trigavou

*Face aux nombreuses molécules de désherbants retrouvées dans l'eau de la retenue de Bois-Joli, les élus de Pleslin-Trigavou ont décidé d'agir.*

*Au printemps 2004, les techniciens utilisent moins de désherbants chimiques ; les stocks du local technique ont sérieusement diminué ! Ce qui est aussi intéressant financièrement.*

*En contrepartie, ils ont recouvert les parterres de rosiers de broyats végétaux, ils ont utilisé un rotofil et ont même essayé le désherbage thermique !*

*Bien sûr, il faut tolérer quelques mauvaises herbes... L'eau et la rivière ne s'en portent que mieux !*



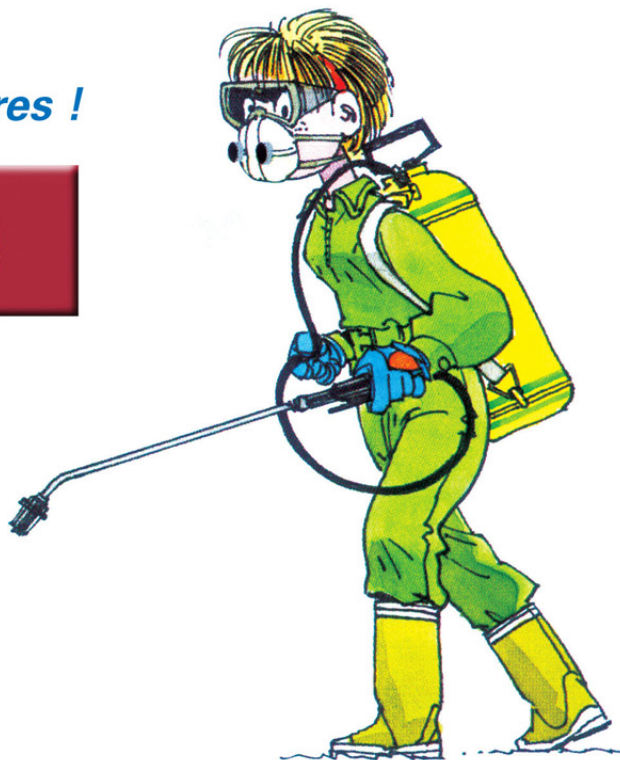
## Utilisation des désherbants : attention aux messages publicitaires !



### On ne le dit pas assez

Ces produits sont très nocifs pour votre santé comme pour l'environnement.

- Utilisez-les en vous protégeant : mettez des bottes, des gants, une combinaison, des lunettes et un masque
- Utilisez un pulvérisateur et non un arrosoir.
- Ne préparez que des petites doses à chaque fois pour qu'il ne reste rien dans votre pulvérisateur.
- Ne traitez pas les zones proches des bouches d'égouts ou des cours d'eau.
- Testez le désherbage à la binette !



## Questionnaire

- Pour vous, un pesticide qu'est-ce que c'est ? .....
- En utilisez-vous ?  Souvent  Parfois  Jamais
- Est-ce que vous polluez ? .....
- Est-ce que vous savez où est produite l'eau que vous buvez ? .....
- Comment percevez-vous l'engagement du syndicat d'eau pour la protection de l'eau ? .....
- Quel résultat attendez-vous des actions sur l'eau ? .....
- Qu'avez-vous à dire ? Quelles sont vos propositions ? .....
- Je souhaite recevoir le "guide pratique du désherbage des jardins".
- Je souhaite qu'un technicien vienne chez moi pour m'apporter des conseils sur l'utilisation des désherbants.

Nom ..... Prénom .....

Téléphone ..... Adresse .....

Affranchir  
au tarif  
LETTRE  
en vigueur

**Syndicat Mixte de Production  
d'Eau Potable de la Côte d'Emeraude**

**BP 60320**

**35803 Dinard cedex**

### Au fil de l'eau

Syndicat Mixte de Production d'eau Potable de la Côte d'Emeraude : 02 99 16 07 11  
Directeur de la Publication : Monsieur Michel Esneu  
Rédactrice : Bérangère Hennache  
Conception graphique : Ecole Communication  
Impression : Typorapide  
Dépôt légal : juillet 2004  
Document imprimé à 5000 exemplaires  
Ne pas jeter sur la voie publique

LES PARTENAIRES BRETAGNE EAU PURE

Le programme Bretagne Eau Pure est financé par l'Union Européenne, l'Etat, le Conseil régional de Bretagne, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les Conseils généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, et réalisé en partenariat avec les structures des bassins versants et la profession agricole de Bretagne.



Ensemble, soyons source de progrès !  
www.bretagne-eau-pure.org